

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE
du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 septembre 2013

Projet de révision du schéma directeur d'assainissement/réalisation d'une étude-diagnostic des ouvrages d'assainissement de la Commune : Suite à consultation de plusieurs bureaux d'études, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de SOCAMA INGENIERIE pour un montant hors taxe de 26.370,00 €.

Programme GIRATOIRE à la Croix de la Chapelle / Aménagement des trottoirs – Assainissement Eaux pluviales : approbation de l'avenant n° 1 ayant pour objet de compléter le bordereau des prix par les prix supplémentaires rémunérant les prestations non prévues et modifiant le délai d'exécution du marché initial qui est porté à 48.707,90 € hors taxe soit + 1.239,15 €.

Mise à jour de la dénomination des Rues et toutes voies publiques de la Commune ainsi que la numérotation des habitations du bourg et des villages pour une identification rapide et efficace des lieux d'habitation lors de l'intervention ou des missions de la Poste et des services de secours et d'urgence + géolocalisation : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la charte d'engagement et de partenariat avec la Poste/Direction du courrier du Limousin et lui donne tout pouvoir pour l'accomplissement de cette mission.

Mise à disposition de la salle polyvalente pour le relais assistant maternel (RAM) de Tulle Agglo. Cette salle sera utilisée pour l'organisation de matinées d'éveil à destination d'assistantes maternelles indépendantes, d'employées familiales pour la garde à domicile, d'enfants et de familles et de la tenue de permanences. Le Conseil Municipal émet un avis favorable quant aux termes du projet de convention et autorise le Maire à signer la convention définitive dès son approbation par le Conseil Communautaire.

Rentrée scolaire 2013/2014 : l'effectif est de 147 élèves répartis en 6 classes : Maternelle = 31 en petite section, 21 en moyenne section, 14 en grande section ; Cours préparatoires = 13 ; CE1 = 16 ; CE2 = 20 ; CM1 = 13 ; CM2 = 19. La cantine accueille entre 110 et 125 enfants chaque jour ; 2 services se succèdent (les PS et MS mangent au second service). La garderie fonctionne de 7 h à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30 + le mercredi de 11 h 45 à 12 h 30. L'opération « un fruit à la récré », bien apprécié l'année dernière, est reconduite cette année tous les jeudis.

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires / Signature de diverses conventions dans le cadre des activités périscolaires – Année 2013/2014
avec :

- l'Association « L'âne à ailes compagnie » pour des activités « théâtre »
- le Club de Gym « La Tulliste » pour des séances de gymnastique
- le Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) « Lou Loubatou » pour des activités sportives et jeux collectifs.

Les élèves qui ne sont pas en activités sportives ou théâtrales font des activités ludiques avec les 2 ATSEM de service chaque soirs jusqu'à 16 h 30. Plusieurs projets sont en cours notamment la réalisation d'une fresque peinte sur le mur du préau, des ateliers d'arts plastique, dessins, peinture etc ... la Commune compte également sur le complément d'activités que va apporter Tulle Agglo et qui sera présenté au prochain conseil communautaire.

Mise à jour du tableau des emplois permanents communaux :

- suppression du poste de secrétaire de mairie suite à création d'un poste d'attaché territorial à compter du 01.01.2013
- suppression du poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe/Temps complet suite à recrutement d'un adjoint technique territorial de 2^{ème} classe/Temps complet ayant les fonctions d'agent polyvalent de restauration à compter du 01.09.2013.

Modification par mesure de sécurité des limites d'agglomération sur la Route Départementale n° 44 – Côté St Germain-les-Vergnes : Le Conseil Municipal émet un avis favorable. Un arrêté permanent sera pris par le Maire en ce sens.

Régularisation de l'emprise des Voies communales M36 et M73 à « Drouille » / intégration dans le domaine public communal de portions de parcelles appartenant à Mr Georges MOUZAT et à Mr Jean LAVAL : avis favorable du Conseil Municipal.

Demande de Mr VINEL (Lotissement Pompeyrie) / acquisition d'une parcelle communale jouxtant sa propriété – Avis favorable du Conseil Municipal – nécessité d'avoir recours à la procédure d'enquête publique préalablement à la cession.

Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont : le délégué communal donne connaissance au Conseil Municipal du rapport qui est mis à la disposition des administrés pour consultation au secrétariat de mairie.

Evaluation des charges transférées dans le domaine de compétence de la voirie Tulle Agglo / Communauté d'Agglomération. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- ✓ le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 7 juin 2013,
- ✓ l'évaluation des charges transférées conformément à la délibération du Conseil Communautaire de Tulle Agglo du 8 Juillet 2013 et la modification du tableau des attributions de compensation qui en découle.

Mr le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux et au Président de Tulle Agglo.

Le point sur les travaux « d'été » effectués par les agents des Services Techniques : travaux d'aménagements divers à l'école dans les classes à la demande des institutrices + réparation des sanitaires défectueux, création et pose d'une main courante à l'escalier coté salle conseil municipal, nettoyage de la cour et du préau, rénovation d'un logement à la Résidence « Dubois » en vue de sa location, application d'une lasure sur les bois du séchadour, nettoyage des murs extérieurs de la salle du « Bel Automne », matérialisation des places de stationnement au sol sur la place de la mairie.

Recensement de la Population : les opérations de collecte se dérouleront sur le territoire communal du 16 Janvier 2014 au 15 Février 2014. Pour ce faire 2 agents recenseurs seront recrutés. Le Conseil Municipal désigne les secrétaires de mairie en qualité de coordonnatrices communales chargées du suivi du travail des agents recenseurs.

Restauration du four communal : Le montant des devis des travaux à réaliser s'élève à 18.307,22 € hors taxe (couverture, maçonnerie, menuiserie et porte en fonte). Le Conseil Municipal va solliciter une subvention auprès du Conseil Général de la Corrèze au titre du « Petit patrimoine rural non-protégé » puis auprès de Tulle Agglo.

Rénovation du cabinet des Infirmiers ALBIN/BOUILHAC rue des Ecoles : les travaux vont être effectués dans la majorité par les agents des Services Techniques communaux. Durant les travaux le cabinet est transféré dans le bâtiment de la Mairie au 1^{er} Etage/escalier gauche.

Programme d'aménagement de bourg (PAB) : le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre « travaux » à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie qui va réaliser prochainement l'avant-projet comportant le dessin des ouvrages + chiffrage permettant ainsi à la Commune de déposer les demandes de subventions auprès du Conseil Général de la Corrèze et ou de l'Etat au mois de Janvier 2014.

Ramassage des encombrants : en accord avec le Service Déchets de Tulle Agglo la municipalité organise une collecte d'encombrants au porte à porte lundi 21 et mercredi 23 octobre prochain. Sont concernés uniquement les déchets pouvant être manipulés par les agents communaux donc de taille et de poids raisonnables. Sont exclus les déchets ménagers, gravats, fluides et les déchets verts. Les administrés intéressés sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie (☎ : 05.55.29.30.03 / e-mail : mairie-saint-mexant@wanadoo.fr).

Comptage RD 130 : le Conseil Général a procédé à une analyse de vitesse sur la Route Départementale 130 entre St Mexant et Les Alleux du 17 au 26 Juillet 2013. Au vu des résultats (Trafic moyen/jour = de 1007 à 1037 véhicules - Vitesse moyenne proche de 70 Km/h) il n'y a pas lieu de modifier les limitations de vitesse sur cette portion de route à ce jour. Si les conditions de sécurité étaient amenées à évoluer défavorablement le Département examinerait de nouveau cette problématique.

Le Maire,

Jean-Marie FREYSSELINE